

Adresse de la société populaire et montagnarde de Besançon qui félicite la Convention et l'invite à poursuivre la guerre, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et montagnarde de Besançon qui félicite la Convention et l'invite à poursuivre la guerre, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 66-67;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31754_t1_0066_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Intrépides défenseurs des droits du peuple, c'est sur vous seuls qu'est fondé l'espérance de tous nos bons sans-culottes aussi au cri de Vive la République qui nous est familier, mêlons-nous toujours avec transport celui de Vive la Convention! Vive la Montagne et les braves Montagnards.»

DISCOURS (*secrét.*). PRIAL (*présid.*),
VINQUERIER neveu (*secrét.*).

26

Les administrateurs du district d'Ambert félicitent la Convention sur ses travaux, et l'invitent à ne laisser le gouvernail de la République, que lorsqu'elle sera sauvée.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Ambert, s.d.] (2)

« Citoyens représentants,

La philosophie et la raison ont tué le fanatisme et les riches hochets de ce monstre odieux s'acheminent à la trésorerie nationale.

Déjà les ministres, qui trop longtemps abusèrent de la crédulité d'un peuple bon et ignorant, ont abdiqué des fonctions aussi ridicules qu'humiliantes pour l'espèce humaine. Des sans-culottes remplacent ces imposteurs; les chaires dites de vérité, qui servaient naguères à propager l'erreur et le mensonge, sont devenues de vraies chaires de vérité et les églises, les temples de la raison. C'est là où nos braves habitants des campagnes viennent puiser des leçons de sagesse. C'est là où ils apprennent les principes du vrai républicanisme et certes ils conviennent que cela vaut bien une messe. Enfin le fanatisme est anéanti dans le district d'Ambert. La chute de cet hydre de cent têtes produit à la République 1107 marcs 3 onces d'argent et a fait renaître le calme dans nos campagnes. Sans ciboire, sans calices, le cultivateur y adore l'auteur de la nature, et sans truchement, il lui adresse l'expression de sa reconnaissance.

Les gens suspects subissent dans des maisons d'arrêt la peine due à leurs crimes. Le char révolutionnaire est lancé, et rien ne l'arrêtera dans sa marche.

C'est à vous braves Montagnards, c'est à votre énergie, c'est aux mesures révolutionnaires que vous avez prises que nous devons tous ces succès. Marchez toujours du même pas et fermes à votre poste, montrez à tous les tyrans coalisés que tous leurs efforts, leurs projets liberticides et toutes les trahisons, ne sauraient effrayer un peuple qui veut sincèrement la liberté; ils viennent d'en recevoir de grandes leçons; qu'ils tremblent les scélérats.

La défaite des fédéralistes lyonnais et des traîtres toulonnais doit leur apprendre que toutes les fois qu'un peuple libre se lève, les satellites des tyrans sont bientôt anéantis.

Fondateurs de la République, vous qui par votre courage l'avez sauvée, vous qui devez bri-

(1) P.V., XXXI, 291. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl¹); Mon., XIX, 498; J. Fr., n° 510; J. Sablier, n° 1143.

(2) C 291, pl. 934, p. 7.

ser les fers de l'Europe entière, vous qui avez si salutairement vengé la représentation nationale en livrant au glaive des lois les traîtres qui siégeaient au milieu de vous, soyez toujours les mêmes; malgré nos succès multipliés, ne vous endormez pas et ne quittez le gouvernail du vaisseau politique qu'après l'avoir ancré au port.»

MELUSON, CISTERNES, PERRET, VIMAL LAJARRIGE, ROCHE, PALLAT, R. MODOU (*agent nat.*). MOZAC, GOUTTEBESSIN [*et une signature illisible*].

27

L'agent national du district de Vierzon annonce qu'il envoie à la Convention 150 marcs 3 onces d'argent, provenant des églises du district: il apprend que les biens des émigrés se vendent avec une grande rapidité, et que le salpêtre et autres approvisionnements de guerre se fabriquent avec la même célérité.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Vierzon, 23 pluv. II] (2)

« Représentants,

150 marcs 3 onces d'argent que recèlaient encore quelques communes du district de Vierzon, sont en route pour Paris. La défanatisation est complète. Partout la philosophie a fait triompher la Raison. On ne connaît plus d'églises, de messes, de reliques de saints.

La confiance est au plus haut degré, les biens qu'a donnés à l'Etat, le crime liberticide de l'émigration se vendent avec rapidité et toujours beaucoup au dessus du prix approximatif.

L'esprit public est excellent. Le salpêtre, les boulets, les habits et autres équipements nécessaires aux armées de terre et de mer sont ou fabriqués ou requis, avec la célérité qui convient seulement à des Républicains. S. et F.»

DULIN.

28

La société populaire et montagnarde de Besançon applaudit aux sentimens des représentants du peuple, qui ne veulent d'autre paix que la destruction des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Besançon, 18 pluv. II] (4)

« Citoyens Représentants,

Voilà donc des fiers despotes, qui du haut de leurs trônes ébranlés, vouloient étouffer notre liberté dans sa naissance et nous dicter des lois comme à leurs esclaves. Les voilà, disons-nous, forcés, par notre courage, notre énergie et nos

(1) P.V., XXXI, 292. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl¹); J. Lois, n° 506; J. Matin, n° 553.

(2) C 291, pl. 926, p. 41.

(3) P.V., XXXI, 292. Bⁱⁿ, 28 pluv. (suppl¹); J. Fr., n° 510.

(4) C 292, pl. 942, p. 4.

victoires à nous demander une trêve de deux ans. Législateurs, vous avez rejeté ces propositions avec une juste indignation. Vous avez dit que notre prix devoit être la destruction des tyrans. La Société montagnarde de Besançon s'empresse d'applaudir à vos sentiments. Ils sont les siens : ils sont ceux de tous les vrais sans-culottes qui font consister leur bonheur dans celui de tous. Courage donc, Citoyens représentants, Courage et nous dicterons aux Tyrans vaincus les conditions de paix qu'un peuple mal et méchamment contrarié, attaqué et vexé dans ses opérations politiques doit dicter aux ennemis de la Liberté et de l'égalité. »

BARRET, ROBERT (*présid.*), GRIGNET, H. LOUY, DELCEY [*et 107 autres signatures*].

29

Le citoyen Terrion, procureur au bailliage de Semur, fait don à la patrie de la finance de son office, liquidée à 1,200 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

30

La société populaire de Coulange-la-Vineuse, département de l'Yonne a déposé sur l'autel de la patrie 99 chemises, 199 liv. 14 s. en argent, et 197 liv. 15 s. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Coulange-la-Vineuse, s.d.*] (3)

« Législateurs,

Nous avons l'heureuse expérience que vos précieux travaux et vos grandes mesures ont sauvé la Patrie la République. Il y a longtemps que nous jouirions de ce bonheur si vous n'eussiez été entravés par les traîtres qui se sont trouvés au milieu de vous.

C'est du sommet de cette Montagne que vous avez prononcé ces divines lois en vertu desquelles ces traîtres ont été exterminés; que nous avons été garantis des infâmes desseins des ennemis de l'intérieur qui étoient répandus dans toutes les sections de la République; que nos braves défenseurs ont été si bien dirigés, et remportent journellement tant de victoires sur nos ennemis de l'extérieur.

Semblables au rocher, restez toujours fermes à votre poste pour cimenter cette paix que tous ces peuples déchirés par leurs tyrans, vont vous demander dans l'instant, et pour donner le dernier coup de pinceau au grand tableau de la République qui doit faire notre félicité.

Nous ne pouvons mieux vous aider qu'en exécutant ces lois dont nous sentons tout le prix, dont nous admirons la sagesse; et en portant une partie de nos forces contre nos ennemis. Sur deux cents individus dans notre commune en

état de porter les armes, trente ont volé aux frontières, quarante sont prêts et attendent qu'on les appelle.

Nous avons formé une Société populaire, 50 membres qui la composent n'ont été admis qu'après avoir donné les preuves d'un patriotisme pur, un grand nombre se présente, mais les égoïstes et les modérés ne doivent pas y prétendre.

Toute la commune a fait la fête le 1^{er} décadi de nivôse en réjouissance des succès de nos armes et des grandes victoires remportées sur nos ennemis, les bustes de Le Pelletier et Marat martyrs de la Liberté y ont été portés en triomphe, on y a chanté toutes les hymnes relatives à la cérémonie aux cris mille fois répétés : Vive la République, Vive la Montagne, la fête a été terminée par un grand feu de joie.

Quoique nous soyons dans une pénurie extrême de grains, notre territoire n'ayant que des vignes qui n'ont produit que très peu de vin à cause des gelées d'hiver et d'été, nous avons donné et fait passer à l'administration du district le 26 brumaire dernier, 12 couvertures, 10 draps, 22 chemises, 2 livres de charpie, de la toile usée pour en faire et une paire de bottines. Aujourd'hui nous donnons et vous faisons passer pour les défenseurs de la République une paire de souliers, 99 chemises et 120 l. 9 s. en numéraire; et en assignats, 187 l. 15 s.

Quant aux subsistances, notre seul chagrin; nous nous reposons entièrement sur vos sentiments paternels et sur les sages mesures que vous ne cesserez de prendre pour en opérer la circulation.

Votre gloire est immortelle, et tous les peuples vous béniront éternellement. »

FOUGERE (*agent nat.*), MANEAU,
CHALMEAU (*trésorier*),
COMPAGNON-FONDUEST (*secrét.*).

[*Le distr. d'Auxerre à la Conv.; 24 pluv. II*] (1)

« Législateurs,

Nous vous adressons copie du procès-verbal (2) dans lequel le Directoire a mentionné honorablement l'offrande patriotique que les citoyens de *Coulanges-la-Vineuse* viennent de remettre sur son bureau pour être déposée sur l'autel de la Patrie. Elle consiste en 99 chemises, 199 l. 14 s. en argent et 197 l. 15 s. en assignats.

Ce don volontaire offert par le cœur, fruit et gage de l'intérêt que nos frères d'armes inspirent aux citoyens de Coulanges, plaira plus à vos yeux que les magnifiques présents offerts par la crainte ou par l'hypocrisie, comme l'adresse ci-jointe, faible sur tout le reste, mais forte des sentiments civiques qu'elle exprime, a droit par eux à votre indulgence.

Nous devons ajouter (puisque la modestie des citoyens de Coulanges l'a passé sous silence), qu'ils ont fait transporter dans les magasins du district tout le cuivre et toute l'argenterie de leur église. Ils se sont, disent-ils, acquittés d'un simple devoir : mais la reconnaissance que la Patrie ne doit pas, qu'ils ne croient pas mériter, des administrateurs fidèles la prodiguent volon-

(1) P.V., XXXI, 292. B¹, 28 pluv. (suppl^t); J. Sablier, n^o 1143.

(2) P.V., XXXI, 292; B¹, 27 pluv. (2^e suppl^t).

(3) C 291, pl. 926, p. 37.

(1) C 291, pl. 926, p. 35.

(2) C 291, pl. 926, p. 36.